



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Question écrite

Nom et prénom du/des Conseiller(s) communal(aux) interpellant(s) :	Jonathan de Patoul
Date d'envoi :	01/09/26

Titre de la QE : Courriers au sujet de l'aménagement de zones de recul en espaces de stationnement

Monsieur l'Échevin,

La commune adresse à certains propriétaires des courriers concernant l'aménagement de zones de recul en espaces de stationnement, en faisant état d'une situation irrégulière.

Le Collège peut-il préciser :

Combien de courriers relatifs à l'aménagement de zones de recul en espaces de stationnement ont été envoyés en 2024, en 2025 et en 2026 jusqu'à ce jour ?

Quels critères et quelle méthodologie sont utilisés pour identifier les biens concernés et sélectionner les destinataires de ces courriers ? S'agit-il d'une démarche systématique, de contrôles ciblés ou de signalements particuliers ?

Quelles suites sont données à ces courriers ? Le Collège peut-il indiquer, pour les années concernées, le nombre de situations ayant donné lieu :

- à une régularisation ;

- à une remise en état des lieux ;
- à l'ouverture d'une procédure administrative ou urbanistique ;ou à aucune suite ?

Enfin, le Collège peut-il préciser quel service communal est chargé de ces démarches, qui décide de l'envoi des courriers et selon quelle procédure les dossiers sont suivis ?

D'avance merci pour vos réponses